

Article paru dans le Courrier Cauchois du 20 novembre 2020

Commémoration du 11 novembre en comité restreint

Grainville-la-Teinturière

Le 102^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a été célébré en comité restreint et en respectant scrupuleusement les mesures sanitaires en vigueur. Dans un premier temps, une gerbe a été déposée au monument aux morts et le discours de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la Ministre des armées a été lu par René Vimont, en rappelant entre autres tous les soldats décédés cette année. Dans un deuxième temps, une gerbe a été déposée au carré militaire du cimetière



local par les deux adjoints au maire. Le discours de l'UNC a été, quant à lui, prononcé par le président des anciens combattants présent à la cérémonie accompagné de son porte-drapeau. *La Marseillaise*, entonnée en chœur, a clôturé la cérémonie.